

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Caouënnec-Lanvézéac, le 7 juin 2019**

### **La fibre optique est désormais installée sur les communes de Caouënnec-Lanvézéac, Quemperven et Tonquédec**

---

Lannion-Trégor Communauté, en tant que territoire de haute technologie, doit être en pointe sur le développement du réseau et des usages du numérique. La communauté d'agglomération a choisi de s'inscrire dans le programme BTHD (Bretagne Très Haut Débit), dont les priorités d'aménagement contribueront à réduire la fracture numérique. Cette orientation est inscrite dans son Projet de territoire.

#### **Généraliser le Très Haut Débit à chaque foyer**

Le déploiement a démarré en 2014 sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte « Mégalis Bretagne » et doit se poursuivre jusqu'en 2026, avec pour objectif de raccorder tous les logements, entreprises et administrations bretons en Très Haut Débit (FTTH : « Fiber To The Home »), aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

---

#### **Les travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire des communes de Caouënnec-Lanvézéac, Quemperven et Tonquédec sont désormais terminés.**

#### **Historique du déploiement sur ces communes**

L'une des premières études d'ingénierie d'un réseau FTTH, en Bretagne, avait été réalisée en expérimentation par Bretagne Très Haut Débit, à partir de mars 2012 sur le territoire de l'ex communauté de communes du Centre-Trégor, exprimant par la même les attentes des administrés.

En avril 2015, lors de la fusion de LTC avec la communauté de communes du Centre-Trégor, le comité de pilotage acte le début des études du véritable déploiement de Mégalis Bretagne.

La première réunion concernant l'élagage de bords de routes annonçant le déploiement effectif du réseau FTTH, sur ces trois communes, date d'avril 2016.

Le déploiement de la fibre optique a été achevé à Caouënnec-Lanvézéac, Quemperven et Tonquédec en mai 2018. Mais du fait de diverses contraintes techniques, la fin de la totalité des raccordements s'est achevée en mars 2019.

Sur ces 3 communes, ce sont quelques 1 450 foyers, entreprises et sites publics qui sont raccordables à la fibre optique. 130 km de câbles de fibre optique ont été nécessaires pour desservir chacun de ces logements. Ils peuvent ainsi profiter de débits de connexion à Internet équivalents à ceux des métropoles et grandes agglomérations.

Lannion-Trégor Communauté a contribué à hauteur de 655 040€ pour ce déploiement (445 euros / prise).

### **À noter :**

Le déploiement se poursuit sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté sur les communes de Kerbors, Trémel, Plufur, Plounérin, Lanvellec, Loguivy-Plougras, Trégrom, Camlez, Coatréven et Langoat dans le cadre de la phase 1. Ce déploiement concerne 5 284 logements sur la période 2019-2020. La participation de LTC sur cette période sera de 2 351 380€.

### **Modalités pratiques**

Les particuliers, entreprises et sites publics situés sur ces zones peuvent contacter leur fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement proposées et profiter d'un accès internet à très haut débit.

La première étape de la procédure de raccordement consiste à vérifier si le logement est éligible grâce au service disponible à l'adresse suivante :

<http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>

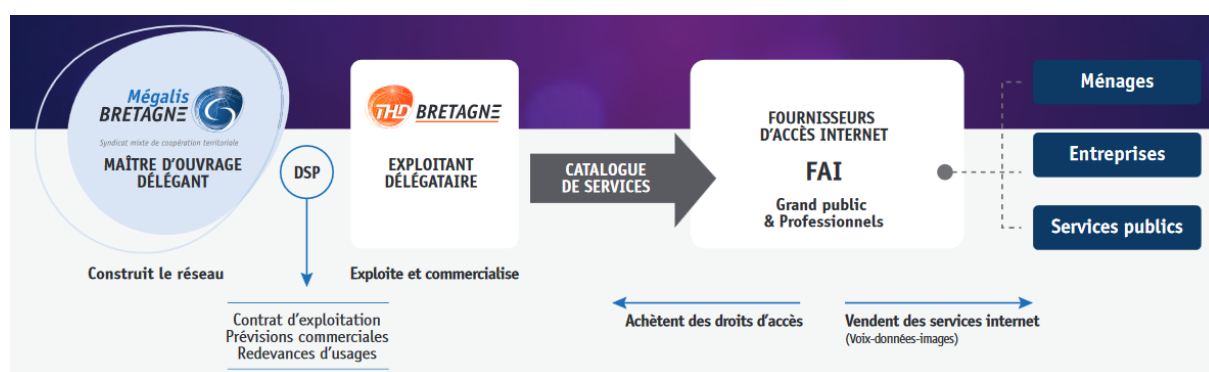
> **Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible** : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;

> **Si le logement est une habitation individuelle éligible** : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

## Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

En dehors des agglomérations qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population.

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.



## 100% des Bretons concernés d'ici 2026

Au cours de la première phase (2014-2020) du projet, ce ne sont pas moins de 240 000 foyers, entreprises et sites publics qui seront raccordés à la fibre optique.

La programmation des phases suivantes du projet (2019-2022 et 2023-2026) a été votée en mars 2018, sous l'égide des Départements et en partenariat avec les Communautés de communes.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, les Départements et les Communautés de communes.

## Contacts presse :

**Lannion Trégor Communauté :** Marine Rouxel - Tél. 02.96.05.09.36 - [marine.rouxel@lannion-tregor.com](mailto:marine.rouxel@lannion-tregor.com)

**Mégalis Bretagne :** Quentin Pichard - Tél. 07.72.22.49.63 - [quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh](mailto:quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh)

Partenaires financeurs :

